Image not found or type unknown

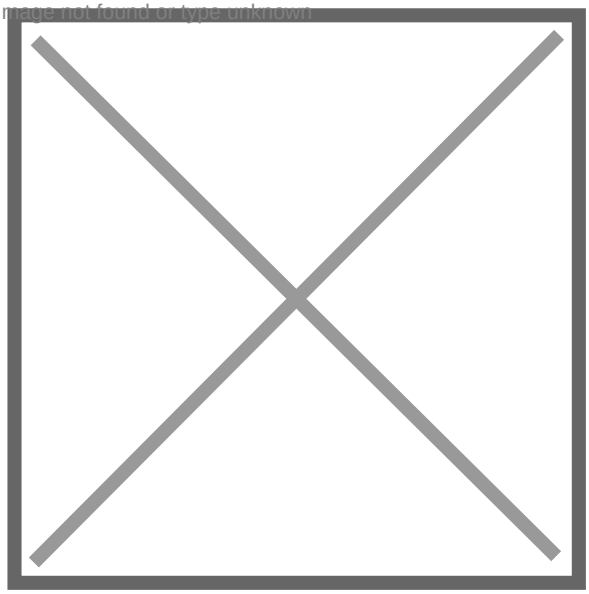

Pb de choix du tribunal suite a un vice cache....a l aide

Par **thomas**, le **13/02/2008** à **22:04**

Bonjour
je suis actuellement en proces pour vice cache sur un vehicule que j ai achete et qui presente un grave pb moteur.L expertise me donne raison et la procedure est debutee depuis peu.
Cependant la vente s est faite a lyon soit a mi chemein entre le domicile du evndeur et le mien pour des raisons pratiques.le certificat de cession etant en lieu de mon domicile.
mon avocat a donc saisi le tribunal de mon chef lieu.
cependant l avocat adverse denonce ce tribunal et me demande des dommages et interets ????
en quoi cela est il prejudiciable? surtout que le certifivcat de cession indique la bonne ville?
du cou nouvelle audience pour definir si oui ou non mon tribunal est competent.

ce que j aimerais savoir c est pourquoi me demander des dommages pour cela et de plus cela n a rien a voir avec le pb de vice cache???
avez vous des idees et devrais je payer des dommages alors que je suis la personne laissee????que dira le juge ?

merci de vos reponses

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés